



VERSAILLES

Compte-rendu Conseil de quartier des Chantiers Séance du 15 mai 2013

Président : Michel BANCAL

Vice-président : François-Gilles CHATELUS

Secrétaire : Philippe LEMANT

Présents

Mmes : BACQUEYRISSES et BOUCHE-FLORIN

MM. : COUSSIEU, MERLE, PERESSE et SENTILHES

Assistait également à la séance M. DOREE, directeur de la maison de quartier

Excusés : Mmes DAUCHY, FALLET et PUKAN ; MM. PHILIPPE, QUINIO et ROUDAUT

Assiste à la réunion : Monsieur François de MAZIERES Député-Maire de Versailles

I/ Projet social de la maison de quartier des Chantiers : Rodolphe Dorée (cf. présentation jointe)

La maison s'agrandit d'une salle de 80 m² en complément de l'actuelle qui mesure 60 m²
Son inauguration est prévue le 25 mai à 18 heures, entre la fête du quartier et le bal à côté.
L'implantation de la maison de quartiers des chantiers recouvre 6 îlots IRIS

Les objectifs reconnus par la CAF sont

1. de connaître le quartier
2. d'en reconnaître les problèmes
3. de définir des axes de travail
4. de veiller à l'implantation de l'éducation.

Avec 4 priorités :

1. Famille et le rôle de conciliateur
2. Personnes en difficultés sociales et économiques : embauche ; exclusion ; accès aux droits ; prévention du surendettement ...
3. Personnes âgées et retraités
4. Adolescents et adultes jeunes

Mairie de Versailles – Cabinet du Maire

Affaire suivie par : Michel BANCAL/François-Gilles CHATELUS

RP1144 - 78011 Versailles cedex - Téléphone : 01 30 97 81 69 - Télécopieur : 01 30 97 84 94

Site Internet : <http://www.versailles.fr>

Travail en 4 temps :

1. Bilan
2. Diagnostic des besoins du territoire
3. Préconisations en fonction de ces besoins
4. Renouveau du projet social

Un bilan nous est présenté des aides de la maison de quartier :

- Savoir qui fait quoi ; entre autres, relais avec la municipalité dans les deux sens ; contacts avec une assistante sociale ; contacts et coopération entre les 8 maisons de quartier selon les compétences.
- Accueil dans les salles de la maison et mise en confiance des divers intervenants
- Accompagnement des enfants en lien avec les écoles (celle d'Edme Frémy freine)
- Accompagnement des personnes âgées : repas mensuel pour une trentaine de seniors pour éviter l'isolement et chorale pour redonner de la dignité.
- Ateliers : ils sont 4 : Sorties culturelles, ateliers de jeu de société, ciné- seniors, atelier de remis en forme.

Pour faire savoir ce qui se fait en la maison de quartier il est proposé à la municipalité de mettre un insert du programme dans le magazine de la ville.

Un exemplaire du programme trimestriel (2ème trimestre 2013) nous est remis.

II/ M. le Maire François de Mazières

Venant de l'inauguration de la cour des senteurs le maire répond à diverses questions.

- Fleurissement de la rue des Etats généraux et enfouissement de containers font l'objet de satisfaction. Les limites observées tiennent au problème des réseaux, on ne peut pas faire plus.
- Déchetteries : celle de Bois d'Arcy est intercommunale et gratuite ; celle de Buc pourrait ne pas tarder à se construire ; celle de Viroflay ne pourra pas se faire à l'emplacement prévu... les études se poursuivent.
- Mme Bacqueyrisses produit du compost avec les déchets alimentaires, bien qu'elle habite dans un immeuble avec cour pavée. Elle distribue le compost à qui le demande au 21 de la rue des Etats Généraux et accepte de faire part de son expérience.
- Pour l'année Lenôtre il est prévu d'aménager l'allée qui va du bassin de Neptune à la croix de Choisy (INRA) ; Pour cela il a fallu déplacer 30 jardins familiaux et leurs cabanons, et de plus il en a été créé 50 nouveaux, ce qui a permis de reloger tous les jardiniers.
- La Poste occupera bientôt le rez-de-chaussée et le 1er étage de l'immeuble prévu. Au dessus, changement, ce sera un petit hôtel d'une vingtaine de chambres, annexe d'un des hôtels de la ville.
- Parking pendant les travaux du pôle des chantiers : un parking est prévu, variant d'emplacement mais constant dans le temps.

- Pont des Chantiers : le CR du 12 juin 2012 précisait la solution la plus efficace et la plus économique associant platelage et habillage. Il était prévu une étude, non plus de la faisabilité, mais du coût en réunissant les co-financeurs : RFF, SNCF, Grand parc, Conseil Général, ce qui pouvait prendre un an ; à partir de là, la SNCF demandait deux années pour planifier.
- Annonce de la parution du livre sur l'historique du quartier des chantiers avec tirage de 3000 flyers dont 2500 livrés par la poste avec possibilité de vente chez les commerçants partenaires ou par souscription; un exemplaire est remis au maire en avant-première. Le maire présidera la présentation du livre le 20 juin dans la nouvelle salle de la maison du quartier. Les membres du conseil de quartier sont invités, carton leur a été remis.
Un lancement officiel aura lieu à la mairie, le 15 septembre, journée du patrimoine, en même temps que le lancement de la brochure des archives sur les rues et monuments du quartier des Chantiers.

III/ Proposition du conseil de quartier relative au zonage électoral des conseils de quartier, comme suite aux deux rencontres d'un groupe de travail commun avec Porchefontaine

À la suite de la présentation aux conseils de quartier de ce projet, un groupe de travail composé de membres des deux conseils de quartier s'est réuni les 2 et 18 avril 2013 pour examiner les propositions de modification du découpage servant de base à l'élection des conseils de quartier.

M. Chatelus expose le travail effectué avec le Conseil de quartier de Porchefontaine pour rechercher une cohérence de zonage, étant rappelées les limites actuelles des quartiers Chantiers / Porchefontaine selon le découpage des élections des conseils de quartier.

Comme indiqué dans le document annexé, il est proposé de modifier comme suit les limites actuelles, les autres limites demeurant inchangées :

Pour le quartier de Porchefontaine :

- les deux côtés de la rue du Pont Colbert, côté des numéros pairs (à partir du 2) et impairs,
- pour l'avenue de Paris actuellement du 104 au 170, auxquels on ajoute les numéros 98 à 102

Pour le quartier des Chantiers :

- la partie de la rue des Chantiers du 78 au 54 et le côté des numéros impairs à partir de la rue Albert Sarraut (station Total, Euromaster, Garage Renault).

Ce nouveau découpage, s'il est validé par la Mairie, fera l'objet d'une information aux habitants et aux associations afin que ces dernières présentent aux élections des Conseils de quartier des candidats qui, selon le souhait des deux Conseils de quartier, habiteront bien le quartier concerné, si cela était possible.

Monsieur Chatelus souligne la cohérence du projet par rapport aux lieux de vie des habitants, et notamment le fait que la rue des Chantiers appartienne entièrement au quartier des Chantiers et la rue du Pont Colbert de la même manière à Porchefontaine. Il souhaite, comme Martine Schmit, présidente du Conseil de quartier des Chantiers, que la coopération engagée sur le zonage se poursuive lors de la prochaine mandature au-delà de ce sujet.

La proposition de découpage, mise aux voix, reçoit un avis favorable unanime.

Est annexé au présent compte rendu le document transmis par le Conseil de quartier de Porchefontaine au Conseil de quartier Chantiers résumant la démarche et les objectifs de la proposition et sur lequel ses membres se sont prononcés favorablement le 14 mai 2013.

ANNEXE

Démarche et objectifs de la proposition de modification du découpage électoral actuel des quartiers des Chantiers et Porchefontaine

Proposition du conseil de quartier relative au zonage électoral suite aux deux rencontres d'un groupe de travail commun Porchefontaine Chantiers

À la suite de la présentation aux conseils de quartier de ce projet, un groupe de travail composé de membres des deux conseils de quartier s'est réuni les 2 et 18 avril 2013 pour examiner les propositions de modification du découpage servant de base à l'élection des conseils de quartier.

Le Conseil de quartier Chantiers a examiné à plusieurs reprises au cours des dernières années les limites du quartier des Chantiers avec les quartiers limitrophes. Il est prévu de présenter à son conseil du 15 mai 2013 les propositions communes résumées comme suit :

Objectifs poursuivis :

- se rapprocher du vécu des habitants sur leur quartier
- connaître la zone de responsabilité du Conseil de quartier
- harmoniser les documents de la ville qui ne donnant pas la même définition du quartier que le découpage électoral (découpage Travaux – découpage Système d'Information Géographique)
- prendre en compte les demandes exprimées par les habitants.

Les limites actuelles du quartier de Porchefontaine telles que définies par les listes électorales des dernières élections des CDQ comprennent :

- l'avenue de Paris côté pair du 104 au 170 et l'impasse Saint Henri,
- la rue Ploix des 2 cotés,
- les numéros, impairs seulement de la rue des Chantiers, à partir du n°59,
- le côté impair de la rue du Pont Colbert (sauf commune de Jouy en Josas)
- le square du Pont Colbert.

Le quartier des Chantiers comprend lui les numéros pairs des rues des Chantiers et Pont Colbert ainsi que les numéros 98 à 102 avenue de Paris.

Suite aux deux réunions du groupe de travail commun aux deux conseils il est proposé :

- d'ajouter au découpage actuel de Porchefontaine les 98, 98bis et 98ter à 102 avenue de Paris
- d'inclure dans le découpage de Porchefontaine les côtés pairs et impairs de la rue du Pont Colbert
- d'inclure dans le découpage du quartier des Chantiers les deux côtés de la rue des Chantiers jusqu'à la rue Albert Sarraut.

[Une carte, jointe à cette annexe, présente le zonage proposé par le groupe de travail]